



EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS
COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Vernissage de la sculpture « Paperbomb »

Discours de Mattias Guyomar

Strasbourg, le 25 novembre 2025

Madame l'ambassadrice,
Mesdames et messieurs les ambassadeurs,
Monsieur Zöller,
Madame Nezilla,
Mesdames et messieurs les juges et collègues du greffe de la Cour,
Chers toutes et tous,

Je tiens tout d'abord à remercier l'Allemagne pour cette initiative et ce prêt, qui témoignent de l'engagement constant et puissant de ce pays fondateur du système conventionnel au soutien de la Cour.

Je reviens de Berlin, où, accompagné de ma collègue la juge Anja Seibert-Fohr, nous avons célébré les 75 ans de la Convention européenne des droits de l'homme et je veux témoigner ici des marques de soutien que nous avons trouvées, aussi bien de la part du Gouvernement que de la communauté judiciaire. Le président de la Cour constitutionnelle fédérale allemande, M. Harbarth, sera d'ailleurs l'invité d'honneur de notre rentrée judiciaire, ce qui est emblématique de ces liens forts.

Je veux aussi remercier l'artiste qui nous rassemble aujourd'hui, Nessi Nezilla.

À une époque où la confiance dans la justice se trouve chaque jour un peu plus fragilisée, une exigence de *visibilité* s'impose à la Cour européenne des droits de l'homme.

Dans ce contexte, l'œuvre engagée de Nessi Nezilla, *Paperbomb*, trouve toute sa place dans l'enceinte du Palais des droits de l'homme, à Strasbourg, ville symbole de la réconciliation franco-allemande et de la paix en Europe.

Elle y restera six mois, pour marquer les 75 ans de la Convention européenne des droits de l'homme.

Par cette pièce sculpturale *bien visible* de 4 mètres de hauteur et de 800 kg, l'artiste attire notre attention. Elle nous interpelle. Et elle nous alerte.

C'est devant le fragment du Mur de Berlin qu'elle trouve sa place, pour nous inviter, à chaque passage devant elle, à une réflexion sur le *devoir de mémoire*, sur la *fragilité de la paix* mais aussi sur l'*espoir* que nous devons garder.

La paix, comme vous le savez, est le projet du Conseil de l'Europe, né en 1949 dans les cendres de la Seconde guerre mondiale, créé par ses fondateurs pour défendre les valeurs démocratiques de justice, d'État de droit, et de droits humains.

Cette sculpture qui se dresse devant nous, massive, représente la bombe atomique, symbole de destruction totale qui nous renvoie aux horreurs du passé, à la violence absolue et définitive. Cette représentation résonne particulièrement dans le contexte actuel marqué par le retour inacceptable de la guerre sur notre continent.

Mais cette bombe se présente sous la forme d'un origami, art ancestral né en Chine.

Elle est inspirée par les grues en origami de Hibakusha Sadako Sasaki, devenues symbole de paix universelle. Cette dernière, née à Hiroshima en 1943, est exposée aux radiations de la bombe atomique. Atteinte de leucémie, elle se lance dans la confection de mille grues¹ avec l'espoir de guérir mais décède à l'âge de douze ans. Depuis, Sadako et ses grues sont devenues des icônes de la paix et des victimes de la guerre.

À la fois fragile et menaçante, *Paperbomb* a été initialement construite en papier, comme les origamis.

S'il est fragile par sa matière, aisément froissé, déchiré ou brûlé, le papier est fort aussi par ce qu'il supporte, par ce qu'il porte : l'écriture, qui est le propre de l'humanité, les mots, et ainsi le *droit*, qui est avant tout un acte de langage.

À la Cour, dans les jugements que nous rendons, les mots, qui expriment la puissance du droit, sont nos armes pour lutter contre l'arbitraire, contre les guerres, contre les bombes. Les mots, qui disent le droit et changent la vie, sont notre *force*.

La Convention, ce texte rédigé en 1950 sur du papier, est un instrument *fort et fragile à la fois*. Il est de notre responsabilité partagée de la faire vivre et fructifier.

L'œuvre qui se dresse devant nous, qui *semble* faite de papier, joue avec nos perceptions puisqu'elle est en réalité faite de métal, d'aluminium, qui est aussi une des composantes de notre bâtiment.

Grâce à cette illusion, marque de génie de l'artiste, *Paperbomb* invite le spectateur non seulement à se souvenir mais aussi à *espérer*. Oui, avec du papier et des mots, nous pouvons être plus forts que les bombes.

Depuis cinq ans, que j'ai l'honneur de siéger dans cette Cour, et aujourd'hui en ma qualité de Président, je peux témoigner de l'engagement de toutes et tous, les juges comme les membres du greffe, lorsqu'ils viennent travailler, s'engageant tous les jours à être au rendez-vous de la mission qui nous a été léguée par les Pères fondateurs de la Convention.

L'œuvre de justice, notre œuvre ici à la Cour, la vôtre, autorités nationales des États membres dans le cadre de la responsabilité partagée, est loin d'être achevée. Mais l'idéal légué par ceux qui ont bâti le système de la Convention avec ce vœu, fort justement exprimé par Pierre-Henri Teitgen d'éviter le « retour de l'épouvante », perdure et il est important au moment où notre Cour est attaquée, où sa mission est contestée, où son existence même est mise en question, de garder l'*espoir*.

La Convention, ce bien fragile et précieux, et les valeurs universelles d'humanité, de paix et de justice qu'il porte, sont entre nos mains, nous rassemblent, et, comme l'art, nous font nous sentir vivants, remplis d'optimisme et d'énergie.

Je vous remercie.

¹ Selon une légende japonaise, quiconque plie mille grues en papier dans l'année verra ses vœux de santé, longévité, amour, ou bonheur exaucés.